

Europe : la 'redevance' demandée par Microsoft est 'prohibitive'

Conformément aux demandes des autorités européennes et américaines, dans le cadre de deux procédures distinctes, Microsoft a communiqué des informations techniques relatives à ses plateformes et destinées à permettre aux éditeurs d'intégrer leurs applications dans les environnements Windows.

Une communication qui en Europe s'est faite sous la contrainte de la Commission européenne, Microsoft ayant accumulé les retards et la Commission les menaces.

En contrepartie, Microsoft demande des éditeurs qui ont accès à ses informations une redevance de 5,95 % sur les ventes de logiciels. Une information révélée par *Financial Times*.

Nouvelle pomme de discorde entre Microsoft et l'Europe, cette redevance est déclarée '*prohibitive*' par Neil Barrett, l'expert choisi par les deux parties qui officie en tant que médiateur. Celui-ci va même plus loin en indiquant qu'il ne devrait pas y avoir de redevance?

La Commission européenne a donc demandé à Microsoft de revoir sa copie, qu'il a jusqu'au 23 avril pour rendre. Mais d'ores et déjà le *Financial Times* a indiqué que des éditeurs, et non des moindres, auraient donné leur accord pour reverser la redevance demandée. Et de citer IBM, Oracle et Sun?

Cette dernière information ne va pas simplifier le travail du médiateur, car Microsoft ne va manquer de s'y référer pour signifier à l'Europe qu'une partie de l'industrie a -aurait?- approuvé sa démarche.

L'affaire Europe contre Microsoft n'a pas fini de faire couler de l'encre, et les prochains mois devraient encore nous réserver quelques surprises?